



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'ÉDITO DU 15 SEPTEMBRE 2022

Les mois se suivent en Haïti et, désespérément, pas de sortie de crise en vue, pas d'avancée vers une amélioration de la situation sociale et politique.

Tout cela complexifie la bonne marche des écoles : rentrée reportée au 3 octobre prochain, et actuellement nombreuses manifestations dans les grandes villes pour exiger des rues plus sûres, des denrées plus accessibles (sur un an, + 45 % de hausse sur le prix du riz, 88 % sur l'huile !) et la démission du premier ministre Ariel Henry, mis en place mi-juillet pour assurer l'intérim de la présidence, un an après l'assassinat du Président Jovenel.

Nous évoquerons la situation des écoles dans ce contexte lors de notre **prochaine Assemblée Générale à Villeneuve d'Ascq le samedi 1^{er} octobre prochain**.
Votre fidélité reste précieuse : nous parvenons encore à transmettre en Haïti l'aide aux enfants... et les équipes sur place comptent sur nous.

Siège social :

13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
☎ 33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :
Francis Ghélaridi,
Chemin des Faysses
84750 Viens
timounhaiti.sud@orange.fr
☎ 06 11 81 28 25

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org
don en ligne via hello asso

Suivez-nous aussi sur



HAÏTI EN PLEIN CHAOS... ET LA RENTRÉE DANS TOUT ÇA ?

On imagine bien que, dans un pays en grave crise économique, en proie aussi (encore, hélas !) à la violence urbaine des gangs, rien n'est simple, y compris d'assurer dans de bonnes conditions la rentrée scolaire. Ainsi, le 26 août dernier, le ministère de l'éducation nationale a annoncé le report de la date de rentrée. Initialement prévue le 5 septembre, elle se fera le 3 octobre prochain (l'an dernier, elle avait aussi été décalée à la suite du tremblement de terre du 14 août). En juillet 2022, la hausse annuelle de l'inflation a atteint 29 %, selon les données de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique. De fait, les prix des produits de première nécessité ne cessent de grimper, tout comme ceux des fournitures scolaires. Quant au prix du carburant, il flambe... et les pénuries se multiplient !

Concernant les écoles, nous avons début septembre 165 inscrits à l'école maternelle Marie-Soleil à Port-au-Prince, ce qui devrait faire d'ici la rentrée un peu plus de 200 élèves.

A noter aussi, une nouvelle exigence du ministère de l'éducation pour 2022-2023 : les écoles « fondamentales » sont désormais tenues de créer, si ce n'est déjà fait, les classes équivalant chez nous à la 6^{ème} et la 5^{ème}. C'est le cas de l'école Demontreuil, près de Jacmel, que doit ouvrir dès cette rentrée ces 2 classes. Cela implique de recruter et payer les salaires des professeurs... mais aussi d'accueillir de nouveaux élèves à la cantine. Le tout sans aucune aide financière du gouvernement. Les élèves en question doivent théoriquement payer des frais d'écolage à l'école. Lorsque l'on connaît la situation précaire des familles des élèves de Demontreuil, il paraît illusoire de boucler le financement en comptant sur les seules ressources apportées par les dons actuellement. Réflexion en cours sur cet épineux sujet...



Fête du Drapeau - mai 2022

184 jours de classe et 13 jours
de congé pour les écoliers...
si tout va bien !

17 octobre	: Assassinat de Jean Jacques Dessalines
1 ^{er} novembre	: La Toussaint
2 novembre	: Fête des Morts
18 novembre	: Bataille de Vertières
2 janvier	: Jour des aïeux
20, 21 février	: Carnaval
22 février	: Les Cendres
7 avril	: Vendredi saint
1 ^{er} mai	: Fête de l'Agriculture et du Travail
18 mai	: Fête du Drapeau et de l'Université
8 juin	: Fête-Dieu
7 juillet	: Assassinat de Jovenel Moïse

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022
LE SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE PROCHAIN
de 16 h à 18 h 30 à la Maison St Pierre, 40 rue Jeanne d'Arc,
à Villeneuve d'Ascq (même lieu que l'an dernier).

Comme toujours, que vous soyez adhérent ou non de l'association, nous serons heureux de votre présence à notre rituelle Assemblée Générale à Villeneuve d'Ascq. Certes, c'est loin pour beaucoup d'entre vous... mais il y a des solutions pour faire entendre votre voix... Voir au dos.



C'est quoi Timoun d'Haïti ?

* Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **25 ans de présence** en Haïti notamment dans deux écoles :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert) : 3 classes maternelles, 210 inscrits en 2021.
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : 3 classes maternelles + 6 classes de cycle fondamental (primaire), 135 inscrits en 2021.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit près de 350 élèves.

* Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.**

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €.
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €.
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €.

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).

4 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION TIMOUN D'HAÏTI ?

Vous comptez peut-être déjà parmi les adhérents 2022 de Timoun d'Haïti (73 en 2021)... Si vous ne l'êtes pas encore, voici quatre raisons pour vous faire changer d'avis et vous inviter à transmettre dès à présent le formulaire joint.

- Un soutien précieux pour nous et les écoles : adhérer, c'est une manière de soutenir nos actions ; par leurs questions et suggestions, leur « regard extérieur », les adhérents peuvent aussi apporter des pistes d'actions aux membres du Conseil d'administration, et notamment à son président.
- Une adhésion minimale : elle est de 10 € (étudiant), 20 € (individuel) ou 30 € (couple), et ouvre droit, comme le don, à une réduction d'impôt.
- La présence à l'Assemblée générale n'est pas facile pour ceux qui sont éloignés de Villeneuve d'Ascq mais vous pouvez vous faire représenter par une autre personne pour assister et voter à votre place les décisions prises lors de l'AG.
- Une légitimation de notre action : les « décideurs institutionnels » sont sensibles au nombre d'adhérents quand il s'agit d'octroyer une subvention.

RETOUR SUR QUELQUES MANIFESTATIONS AU PROFIT DES ENFANTS



**Bourse aux plantes
à Leers (59)
le 24 avril 2022
= 805 € collectés**



**Festival d'été
à Viers (84)
= 1 200 € collectés**



**Grande paëlla
à Caseneuve (84)
le 8 mai 2022
= 2 800 € collectés**

DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS EN VUE ?

- Incertitude sur le prochain marché de Noël à Villeneuve d'Ascq. C'est une tradition pourtant, une bonne façon de rencontrer du monde et d'alimenter notre budget « cantines »... mais, faute d'avoir pu nous déplacer en Haïti ces deux dernières années, nous n'avons pas pu nous réapprovisionner en artisanat local, notamment le « bosmetal ». Affaire à suivre...
- Festisol Wattrelos (59) : événement en cours de construction avec d'autres associations et programmé le samedi 26 novembre. Il prendra sans doute la forme d'une « marche solidaire/jeu » dans la campagne wattrelosienne.
- Autres idées toujours bienvenues de votre part, chers lecteurs !

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr